Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 661

Artikel: Les femmes mariées et l'administration française

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265164

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANNONCES

11 cent, le mm

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

DIRECTION ET RÉDACTION Mⁿ* Emilie GOURD, 17, rue Töpffe Töpffer 7 ADMINISTRATION

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Mn. Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—
, 6 mois , 3.50
ETRANGER . , 8.—
Le numéro . . , 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

...Pour obtenir le progrès auquel on aspire, ce sont peutêtre les femmes avant tout qu'il importe de perfectionner, Formez-les, vous trouverez en elles les auxiliaires les plus précieux ; négligez-les, vous aurez à surmonter des obstacles presque invincibles.

Mme NECKER-DE SAUSSURE.

Elections du Consistoire de l'Eglise Nationale protestante de Genève 29 et 30 avril 1944

Femmes candidates (éligibles pour la première fois) :

M^{III} Emma Burkhardt, conseillère de paroisse. M^{III} Alec Cramer, conseillère de paroisse. M^{III} Marguerite Perrenous, conseillère de paroisse, institutrice. M^{III} Catherine Picot, trésorière de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles.

Suppléantes :

M^{ile} Louise Golay, institutrice, conseillère de paroisse. M^{ile} Yvonne Luché, institutrice, conseillère de paroisse

La femme dans l'Eglise anglicane

Il est intéressant, au moment où les femmes accèdent pour la première fois au corps direc-teur de l'Eglise nationale protestante de Genève, de regarder ce qui se passe dans d'autres pays en matière de collaboration des femmes avec l'Eglise. L'Eglise anglicane, en particulier, semble avoir considéré en ce domaine des mesures très neuves: on lira avec intérêt les renseignements que nous communique à ce sujet une amie an-glaise habitant la Suissse:

glaise habitant la Suissse:

Ainsi que le démontrent maintes déclarations, l'Eglise anglicane cherche à jouer un rôle plus actif dans la vie sociale et économique, et à participer à l'effort de reconstruction d'après-guerre. C'est sous cet angle qu'il est intéressant d'examiner le récent rapport du Comité. chargé il y a un an par les deux du Comité, chargé il y a un an par les deux archevêques d'York et de Cantorbéry, d'étu-dier la question du travail des femmes dans

Ce Comité n'a pas hésité à faire des recommandations d'une grande portée. Partant du point de vue que les efforts et le dévouement d'un sexe seulement ne peuvent suffire aujourd'hui, et que la pleine participation des femmes au travail de l'Eglise est devenue nécessaire, ce rapport considère « que l'on devrait avoir recours, dans une plus large mesure, aux diaconesses i pour la lecture des prières aux offices du matin et du soir, et les autoriser, dans les cas d'urgence, à administrer la communion ». Cette suggestion semblerait des plus révolutionnaire si nous ne savions pas que les prédicatrices féminines sont maintenant si appréciées qu'on n'arrive pas à satisfaire toutes les demandes. Le vieux parti pris contre la nomination des femmes a vécu. Pour ne citer qu'un exemple, déjà bien avant la publication de ce rapport, l'évêque de Ce Comité n'a pas hésité à faire des recom-

¹ Renseignements précis pris à bonne source, les diaconesses anglaises exerçaient jusqu'à pré-sent une activité, sans doute plus étendue, mais du même ordre que les nôtres: On voit par con-séquent quelle véritable révolution vient d'être proposée dans l'Eglise anglicane.

Southwark à Londres avait autorisé ces diaconesses à diriger les offices et à prêcher.

En ce qui concerne l'ordre des diaconesses, le Comité estime que l'âge minimum devrait être ramené de trente à vingt-quatre ans et que «l'opinion selon laquelle, en se mariant, elles doivent renoncer à leur vocation, devrait être combattue avec énergie». L'Eglise, déclare le rapport, ne ferait qu'y gagner si certaines d'entre elles étaient mariées.

Des suggestions importantes sont faites en vue d'une meilleure formation des diaconesses, de l'amélioration de leur statut et de possibilités croissantes de travail impliquant des responsabilités. Les conditions devraient être équivalentes à celles du service social laïque. (Notons que les traitements des diaconesses

(Notons que les traitements des diaconesses anglaises sont payés par les paroisses, et qu'ils sont en moyenne de £ 200 par an $(4.000~{\rm fr.}$

Les conclusions du Comité sont les suivantes:

«Ce rapport fait ressortir essentiellement que l'Eglise d'Angleterre, dans la métropole comme outre-mer, devrait prendre des dispositions en ue d'utiliser, dans une plus grande mesure, les services des femmes, soit comme assistantes bénévoles, soit comme auxiliaires rétribuées, et fournir à toutes les femmes qualifiées des situations comportant des responsabilités et nécessitant des qualités de chef, comparabiles aux positions qui leur seront offertes dans les services sociaux, professionnels et civils. Aussi longtemps que tel ne sera pas le cas, les pérspectives demeureront sombres. Ce n'est pas grâce aux activités, quelque héroigues et dévouées qu'elles soient, d'un sexe seulement, que la société moderne sera ganée au christianisme ni attirée dans la communauté de l'Eglise».

La portée de cette déclaration est trop évi-

ente pour exiger des commentaires. L'assemblée de l'Eglise a discuté ce rap-ort lors d'une récente séance, et l'évêque de port lors d'une récente séance, et l'évêque de Sheffield a présenté une motion exprimant le prix qu'il attache à la coopération des hom-mes et des femmes dans l'œuvre de l'Eglise, et invitant « les femmes qui entrent à l'uni-versité et celles qui occupent des positions im-portantes dans les services nationaux du temps de guerre, à considérer le travail sous les aus-pices de l'Eglise comme une des activités les plus utiles et les plus enrichissantes pour l'après-guerre ». Au cours de la discussion les évêques de Sheffield et de Chichester soulignèrent que la question la plus importante à résoudre était de savoir si l'Eglise était prête à donner aux femmes possédant de hautes qualités morales et spirituelles la possibilité d'exercer une activité aussi importante dans d'autres domaines ? Il ne serait guere équitable d'essayer de persuader les femmes de s'intéresser à un travail au sein de l'Eglise, tant qu'il ne leur est pas permis de remplir des fonctions et d'accomplir des services au mème titre que les hommes.

Miss J. E. Higson (Guildford) ayant critiqué cette résolution comme « un lieu commun

meme titre que les hommes.

Miss J. E. Higson (Guildford) ayant critiqué cette résolution comme « un lieu commun pieux » qui ne demandait aucune action directe de la part de l'Assemblée, la réponse lui fut donnée dans le discours de clôture de l'archevêque de Cantorbéry, qui fit ressortir que certains aspects de la question de la participation des femmes au travail de l'Eglise devaient être tranchés par le Synode, tandis que d'autres étaient de la compétence des diocèses. Il exprima la conviction que, entre temps, le débat servirait d'encouragement au clergé paroissial et l'inciterait à confier des tâches plus importantes aux femmes actives dans les paroisses. Nul doute donc que toute cette question ne soit reprise dans d'autres réunions et assemblées de l'Eglise. Il est encore trop tôt pour dire si cette politique d'encouragement aux femmes sera adoptée par l'Eglise anglicane: celle-ci ne ferait là que suivre l'exemple des Eglises libres et d'organisations telles que la Société des Amis.

H. H.

Н. Н.

Secrétariat féminin Suisse

Nous rappelons à nos lectrices que, depuis le 1^{er} avril 1944, l'Office Suisse pour les Professions féminines, Zollikerstrasse, 9, Zurich, fait partie du Secrétariat Féminin Suisse. Il poursuit son activité au sein du nouvel organisme dont il constitue la section I: Professions féminines. Le Secrétariat Féminin Suisse a son

siège à la Merkurstrasse, 45. Zurich 7 (tél. 2.33.22), où se trouvent les bureaux de ses trois sections (I: Professions féminines ; II: Questions générales d'inté-rêt féminin et III : Collaboration de la femme à la vie pu-

blique).
Que l'on veuille bien prendre note de cette nouvelle adress

Promotions civiques à La Tour-de-Peilz

Après Zurich, Berne, St-Gall, Neuchâtel et d'autres villes encore à travers la Suisse, voici que la petite cité de la Tour a célébré, elle aussi, l'arrivée à l'âge de majorité des jeunes gens et des jeunes filles, en une cérémonie officiellement organisée par la Municipalité. Et dans aucun des trois discours prononcés à cette occasion, nous n'avons relevé quoi que ce soit touchant à l'incapacité féminine à s'occuper de la chose publique; et les trois orateurs ont insisté sans distinction sur les devoirs incombant à tous ces futurs citoyens et citoyennes.

La cérémonie, agrémentée par des chœurs et des productions de jeunes gymnastes des deux sexes, a été terminée par la prestation de ser-ment devant le syndie, M. Henry.

Les femmes mariées et l'administration française

Nos lecteurs se souviennent-ils qu'une loi promulguée le 11 octobre 1940 par le gou-vernement de Vichy avait pour but d'exclure

Notre "zoologue"



Cliché du "Bund

Toute la presse suisse a relevé la nomination Toute la presse susse a relevé la nomination d'une femme à la direction du jardin zoologique de Berne, le fait étant exceptionnel chez nous! mais sans doute pas en d'autres pays plus avancés, comme l'Angleterre ou les Etats-Unis. Mme Meyer-Hostzapfel a, en effet, derrière elle de fortes études scientifiques, alliées à des stages dans les grands établissements zoologiques d'Evonce qui le qualifier de diviseblement. ques d'Europe, qui la qualifient admirablement pour ce poste: l'hiver dernier, par exemple, nous écrit une de nos collaboratrices, elle a donné un cours fort intéressant sur la psychologie des ani-

coars fort interessant sur la psychologie des ant-maux domestiques. Carrière nouvelle, dans laquelle nous lui souhaitons plein succès.

les femmes mariées de l'Administration? Mais cette disposition n'a pas eu longue durée, car dès septembre 1942, son application en était suspendue par Vichy, alors que, de son côté, le Comité français de Libération natio-nale la déclarait nulle et non avenue. On veut nale la déclarait nulle et non avenue. On veut bien nous communiquer le texte de cette nou-velle déclaration, parue au Journal Officiel et qui, se préoccupant de réintégrer les fem-mes dans l'Administration, s'applique à l'en-semble du territoire, exception faite forcément de la France européenne, mais en tenant compte de la Corse. En voici le premier ar-ticle :

Sont considérés comme nuls l'acte dit loi du 11 octobre 1940 relatif au travail féminin. que les textes complémentaires et d'application. Toutes les interdictions d'embauchage et de recrutement prononcées par les textes susvisés sont levées dès la promulgation de la présente ordon-

Suivent des dispositions touchant le mode de réintégration et de réembauchage pour les fonctionnaires féminins qui, en vertu de la loi de 1940, avaient du se démettre de la loi de 1940, avaient du se démettre de leurs fonctions pour se marier; puis d'autres dispositions réglant la question très importante du décompte du traitement durant la période où ces femmes ont dû quitter leurs fonctions; et enfin une disposition très large réintégrant spécialement à leurs postes les fremmes qui en avaient été exclues du fait « de leur appartenance à des sociétés secrètes, ou de leur qualité de juives ».

Tout ceci est extrêmement intéressant, au ou de leur qualité de juives ».

Tout ceci est extremement intéressant, au

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

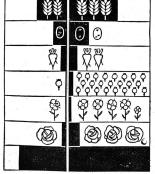
GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS MOLARD, 11

GENÈVE

Céréales 116,606 ha Pommes de terre 45,619 » Betteraves 12,139 » Plantes oléagineuses 8 » Plantes textiles et industrielles 7.36 » Légumes 8,171 »

Soit au total



Apprivoisons les chiffres

Quelques renseignements avant la vente d'insignes du Fonds pour l'extension des cultures

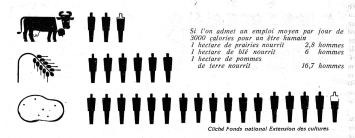
Etendues cultivées : en 1934

183,279 ha

216,489 ha 88.052 » 19.348 » 2,545 » 3.231 » 22,561 »

352,226 ha

Apprivoisons les chiffres



point de vue humain d'abord, au point de vue féministe pur ensuite. Et nous ne pou-vons nous empêcher de considérer avec mé-lancolie en comparaison les dispositions qui, chez nous, restreignent les possibilités de tra-vail des femmes mariées, restrictions que nombre d'entre elles acceptent trop facilement comme chose toute naturelle...

A la Foire suisse de Bâle

Avec le retour de la saison printanière, Bâle devient, pour dix jours, le centre d'attraction vers lequel convergent les forces vives de l'économie du pays. Il est de bonne tradition que l'inauguration coîncide avec la Journée de la presse et elle n'y a pas failli cette année. Plus de 550 invités et gens de plume avaient répondu à cet appel et purent constater que cette manifestaa cet apper et purent constater que cette manifessa-tion nationale démontre, avec une puissance d'é-loquence persuasive, la ferme volonté des en-treprises de la production industrielle, artisanale

treprises de la production industrielle, artisanaire et commerciale de tendre à la perfection, pour ne livrer que des produits de qualité impeccable, condition essentielle de réussite.

Sous le signe du «Fili à plomb», la 28me Foire suisse est le témoignage tangible de l'initiative et de la volonté productrice de toute une population laborieuse; elle est, ainsi que le fit remarquer le directeur, M. le prof. Brogle, dans son discours inaugural, la plus vaste, la plus riche de toutes celles qui l'ont précédée. En effet, sur une surface de 50.000 m², 1540 entreprises exposent des produits de choix, tandis que 500 demandes out d'û être feartées, faute de place.

demandes ont dû être écartées, faute de place. L'idée dominante de la Foire de 1944 est la lutte contre le chômage, réalisable grâce à l'heureuse collaboration des exposants, des autorités fédérales et de la direction, afin de prévenir tout retour de crise avec son inévitable cortège de misères. La Confédération a tenu, elle aussi, à la présentation du même sujet: dans son imposant

HOTEL COMTE **VEVEY - LA TOUR**

Confort - Belle situation - Jardin

pavillon, les services publics montrent les me-sures prises par les autorités fédérales et can-tonales pour prévenir, dans l'après-guerre, le retour possible du chômage.

Comme d'habitude, la Halle I abrite les tra-vaux d'arts appliqués et la céramique, ainsi que les articles de bureau, alors que la Halle II est exclusivement réservée aux industries textiles et exclusivement réservée aux industries textiles et à la chaussure, si importantes qu'elles ont dû emprunter l'un des côtés de la galerie, tandis que l'autre est réservée aux sports, beaucoup, mieux présentés que précédemment. Les visiteu-ses, surtout, s'arrétent volontiers devant la belle exposition des broderies de St-Gall, devant des tissus souples et chatoyants, des laines tis sées et à tricoter, de belles toiles et de multiples modèles de chaussure, et restent confondues de-vant l'habileté de nos industriels, arrivant à fabriquer, avec des produits de remplacement, de sim-ples merveilles dont la qualité ne laisse rien à désirer. Le jouet suisse qui s'étale au premier étage a atteint un degré de perfection qui ne craint plus la concurrence étrangère. Est-il be som de relever que l'exposition du livre suisse, reflet de la vie intellectuelle du pays, avec sa section spéciale consacrée aux recherches scien-tifiques de nos hautes écoles et laboratoires,

Notre collaboratrice ne nous dit pas s'il est xposé là ce qui devrait se faire pour prévenir chômage féminin? (Réd.).

donne une excellente opinion de la perfection à laquelle a atteint la production suisse? Le pa-villon de l'horlogerie donne, malgré les difficul-tés croissantes dont elle souffre, une nouvelle preuve de l'admirable énergie et de la persévéparmi les expositions, une mention spéciale doit être réservées aux merveilles présentées par les maisons genevoises.

Ce que l'on nomme les « besoins ménagers » est exposé très en détail dans la Halle III: proest exposé très en détail dans la Halle III: pro-duits chimiques et pharmaceutiques, produits de beauté et cosmétiques, produits d'entretien, appa-reils facilitant le travail de la ménagère, etc. L'usine à gaz de Bâle a organisé des démons-trations instructives très suivies. Réservées au domaine du chauffage et de l'électricité, les Halles IV et V présentent toutes sortes d'appa-reils, foyers et nouveautés techniques et pra-tiques, et les belles machines groupées dans la Halle VI et son annexe sont, pour tous les vi-siteurs, des obiets d'admiration et d'émerveil-siteurs, des obiets d'admiration et d'émerveilsiteurs, des objets d'admiration et d'émerveillement.

lement.

La joie des yeux attend le visiteur dans la Halle VIII avec sa belle et importante présentation des fabricants de meubles et d'articles d'éclairage et des facteurs de piano. De nombreuses chambres, plus jolies les unes que les autres, la modernisation et la rationalisation de la chambre d'hôtel, remportent tous les suffrages. Cette exposition est prolongée par des jardins et la présentation thématique de la cité-jardin et de l'urbanisme. L'Office du tourisme fait une bonne propagande en vue des vacanfait une bonne propagande en vue des vacan-ces et, en étroite corrélation avec lui, les auto-rités ne manquent pas de signaler les nombreu-ses ressources qu'offrent, pour le marché du tra-vail, la construction des routes, l'extension du réseau ferroviaire, des voies de navigation flu-viales et aériennes. Le Comité international de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge Suisse s'abri-tant dans un complexe de cing constructions de tant dans un complexe de cinq constructions démontables, démontrant au moyen de grandes pho-tographies, de tableaux explicatifs et de littérature, les nombreux services de ces institutions; et dans les deux grandes vasques dressées à l'entrée du Palais de la Foire, les visiteurs ont l'occasion de témoigner leur intérêt et leur sympathie aux nombreuses victimes de la plus grande

catastrophe qui ait jamais atteint le monde, et

manquent pas, je vous assure. enfants n'ont pas été oubliés, grâce au Les enfants n'ont pas eté oudries, grace au ravissant « Jardin d'enfants Nestlé », où de nombreux jouets et jeux attendent, sous la surveillance de gardes diplômées, les petits dont les parents visitent la Foire, et cela à titre absolurents visitent la Foire, et cela à titre absolu-ment gratuit. N'oublions pas de signaler encore les nombreux stands de dégustation et de démonsnes nomereux stantos de degustation et de demons-trations alimentaires, toujours assiégés par des visiteurs fatigués ou affamés; en bref il n'est pas superflu de dire que la visite de la Foire s'impose et que chacun en reviendra convaincu que cette belle institution nationale doit servir d'agent de liaison entre les peuples.

M. S.

A méditer...

...Car les statistiques contenues dans le rapport du Conseil d'Etat du canton de Genève pour l'année 1943, apportent une confirmation éclatante à ce que nous avons toujours affirmé, et que persistaient à ignorer avec la plus souriante candeur tous ceux qui déclarent qu'au lieu de prendre la place des hommes, les femmes devraient rester dans leur foyer! Voici trois chiffres tout simples, mais qui en disent long:

Population du canton Femmes 100.393 Hommes 83.226 Surplus de femmes 17.167

Point n'est besoin après cela de longs commentaires sur les possibilités d'existence de ces femmes, la façon dont elles gagneront leur pain, les métiers et les postes auxquels elles auront accès, etc., etc. ceci indépendamment du problème moral et affectif déjà posé par Mile Elisabeth Huguenin dans son dernier ouvrage, dont le Mouvement avait détaché en le commentant le chapitre sur La femme seule... Car il suffit d'ouvrir les yeux devant ces chiffres officiels et de réfléchir trois secondes pour éviter de lancer devant l'opinion publique des assertions aussi inexactes que cruelles. Attendons de leurs auteurs la loyauté de cette méditation...

E. Gd. Point n'est besoin après cela de longs com-

Les jeunesses radicales-démocratiques vaudoises et le suffrage féminin

«...Un jour ou l'autre, quand la bour-rasque sera passée, la question du suffrage féminin ne manquera pas de se poser à nou-veau...» ont déclaré récemment de jeunes ra-dicaux vaudois. Et le seul fait qu'ils étu-





Une femme universitaire à l'honneur "Mle le Dr. Lina Stern, professeur de physiolo-gie à l'Université de Moscou, vient de recevoir l'Ordre du Drapeau rouge du Travail pour ses grand mérites acquis dans le domaine de la phy-ciologie et le la biseinie

siologie et de la biochimie.

Elève de l'Université de Genève, où elle ob-Eleve de l'Université de Ueneve, ou elle ob-tint en 1903 son doctorat en médecine, Lina Stern y fut privat-docent pendant plusieurs années, avant d'être nommée professeur extraordinaire de chimie-physiologique dans cette même Univer-sité. En 1925, elle fut appelée par l'Université de Mongou company professeur de abusplasticie Moscou comme professeur de physiologie.

Lina Stern adhéra dès sa fondation à l'Association genevoise des femmes universitaires, à la-quelle elle fit par la suite plusieurs visites et des causeries, lors de ses passages à Genève, où elle revint, notamment, pour assister à des séances de Commission de la S. D. N.

Un prix créé par une femme est décerné à une femme.

Lors de la récente Assemblée générale de la Lors de la recente Assemblee generale de la Société genevoise d'Utilité publique, il a été pro-cédé à la remise du prix, autrefois créé par Mme Robert Scheimblet, destiné « à récompenser les dévoumemts obscurs ». Et cette année, c'est à une femme qu'a été remis ce prix, en la personne de Mme Chalut, qui s'est consacrée avec dévoue ment à différentes œuvres charitables, comme ment a differentes œuvres charitables, comme Pro Senectute, la lutte antialcoolique, et nom-bre d'autres encore, préférant l'action indivi-duelle au travail collectif. Le prix qui lui a été remis comporte, en plus d'une médaille, une som-me d'argent qui n'aura pas de peine à trouver son emploi en ces temps de misères et de soucis.

Toutes nos félicitations à la jubilaire.



Glané dans la presse...

Les aides-mobiles

Les tragiques événements de Schaffhouse ont mis en lumière l'utilité des secours féminins orga-nisés en cas de catastrophes de cet ordre. On lira donc avec intérêt des détaits sur le programme d'activité des « aides mobiles », tel que l'expose dans le journal des S. C. F. Mme Haemmerli-Schindler, présidente du Service civil féminin suisse:

...Il faut que des femmes qui veulent aider deviennent des femmes qui peuvent aider; qu'une réunion hétéroclite devienne un groupe de fem-mes qui sachent travailler ensemble en vraies camarades et dans un même esprit. Le travail que font maintenant les aides mobiles doit surtout leur apprendre à réfléchir, à être à la hauteur des situations inattendues. Cela exige certaines qualités et certaines capacités.

Les aides mobiles, (AM), seront tout à fait ponctuelles. Elles exécuteront un ordre donné avec une parfaite exactitude et sauront, même au bout d'une heure, répéter textuellement un rap-port. Les AM feront des courses à bicyclette

ou à pied, dans tous les genres de terrains, que ce soit de jour ou de nuit, avec ou sans lumière. Elles réparent elle-mêmes leur bicyclette et re-mettent en état, au moins provisoirement, diffé-rentes installations électriques. Elles savent s'orienter au moyen de cartes topographiques. Avant tout, elles doivent pouvoir installer, dans le plus bref délai et avec le matériel le plus primitif, des camps et des foyers provisoires; élles doivent faire du feu en plein air, même dans l'humidité et préparer ainsi un repas simple, mais nourrissant; elles auront à donner les premiers soins en cas d'accident, et sauront faire le nécessaire auprès d'une femme en couches jusqu'à l'arrivée d'une sage-femme.

Le premier groupe d'aides mobiles s'est formé en 1940 à Zurich. Il a grandi sans bruit et est devenu le point de départ d'une organisation qui aujourd'hui des groupes d'aides mobiles dans 7 communes et compte en tout 836 membre actifs. Une commune qui possède un groupe d'aides mobiles saura à qui s'adresser lorsqu'il s'agira de loger des sans-abris, d'installer des camps, d'im-proviser des cuisines. Adjointes à la DAP (actravaillant de manière indépendante, les aides mobiles donneront les premiers secours à la population civile.

Dans l'espace de ces trois dernières années, le Service civil féminin a organisé trois cours pour les aides mobiles; 141 femmes de 20 cantons différents y ont participé. La plupart d'entre elles sont en train maintenant de former un groupe d'aides mobiles dans leur commune et il est réjouissant de voir des jeunes filles et des femmes de toutes professions se soumettre avec

enthousiasme à ce nouveau travail. Elles comprennent que ce qu'elles apprennent leur sera utile toute leur vie.

Femmes en uniformes

De Mme Vaucher-Zananiri, dans le Journal de Genève, ces croquis pittoresques des Jemmes de différentes armées que l'on rencontre au Caire — ville devenue, comme on le sait, un centre militaire et diplomatique — ainsi que des considérations intéressantes sur l'essor ainsi donné au féminisme.

d'esprits éclairés sont, en Egypte, en faveur de l'émancipation de la femme. Cependant, le respect des traditions, qui enveloppent la fem-me d'un voile de pudeur et de discrétion, subsiste encore, même chez les gens évolués.

Ainsi, Tewfik-el Hakim, le brillant écrivain d'a-vant-garde, qui dénonce avec virulence les dé-fauts de ses compatriotes encore arriérés ou les abus de la bureaucratie, commente cependant d'une plume narquoise les progrès du féminisme et conseille aux Egyptiennes de surveiller leurs casseroles et de s'en tenir à leur rôle d'épouses modestes et effacées. Ces articles lui valurent du reste des réponses révoltées et même injurieuses de ses consœurs offensées.

De l'aristocratie à la petite bourgeoise, les Egyptiennes circulent dans la ville en chapeau ou tout simplement tête nue. S. M. la Reine, en costume d'éclaireuse, passe en revue les girlsscouts. Mais les fémmes du peuple portent la melaya qui voile le visage jusqu'aux yeux, et les dame de la haute société, quand elles se rendent en visite au Palais, sont coiffées de l'élégant « tchartchaf » en mousseline blanche qui

laisse à peine découvert l'ovale gracieux du visage.

L'arrivée au Caire des femmes en uniforme a produit une impression sensationnelle. On con-naissait déjà les nurses anglaises dont le modeste costume gris, pèlerine à bande rouge, cha-peau de feutre qui semble toujours démodé, n'a-vantage guère le visage sérieux et sans fard. Arrivèrent les bataillons de W.-A. S.-I. (Women Arrivèrent les bataillons de W.-A. S. I. (Women Auxilary Service). Ces jeunes Sud-Africaines presque toujours grandes, robustes, d'une fraicheur saine de plantes vivaces, étaient un démenti aux traditions anti-féministes: un physique ingrat, un corps anguleux, n'étaient donc point l'apanage indispensable des femmes en uniforme? Au contraire, la veste militaire, bien coupée, la jupe toute droite, faisaient valoir la démarche gracieuse et assurée; le bonnet, crânement posé sur des cheveux ondulés chez le bon coiffeur, ne désavantageait mullement le visage pressue tousavantageait mullement le visage presque tou-jours agréable et... maquillé. Le rouge aux lèvres des premières femmes-soldats débarquées en Egypte fut peut-être ce qui frappa le plus les passants. Les «Wasi» s'occupent des cantines, sont employées dans les bureaux comme secrétaires, remplacent enfin les hommes valides qui peuvent se joindre aux troupes actives.

ainsi se joindre aux troupes actives.

Tout de suite après les Sud-Africaines arriva un contingent de soldates britanniques. De type plus fin, de taille plus élancée, elles ont également le souci de l'apparence extérieure, avec, peut-être, plus de sobriété. Un grand nombre de ces jeunes femmes sont destinées à conduire les autos et les camions militaires, et malgré l'incessant encombrement du Caire, elles s'en tirent avec edeces et setreté. C'est parmi les militaires anadresse et sûreté. C'est parmi les militaires an-